Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 58 (1992)

Artikel: L'analyse archéologique du sous-sol
Autor: Christe, François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835399

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'analyse archéologique du sous-sol

Comme bien souvent, l'analyse des sources historiques, en l'espèce particulièrement laconiques, et l'examen des anciens plans, pas antérieurs ici au XVIIe siècle, parfois difficiles à interpréter ou peu différents de l'actuel, ne permettent pas de remonter très loin dans le temps. Même si l'état de conservation des vestiges découverts n'en autorise souvent guère l'interprétation, l'analyse archéologique du sous-sol et des bâtiments comme l'étude du matériel prélevé ont permis de combler un vide de deux millénaires, et de deux bons siècles pour la partie présentée ici.

L'occupation du site avant le Moyen Age

Nous ne donnerons ici qu'un bref aperçu des vestiges et du matériel antérieurs au Moyen Age, qui devront faire l'objet d'une étude plus détaillée reprenant l'ensemble des données disponibles. Recouvrant le niveau stérile, les limons de colluvionnement ont été rencontrés dans les zones le plus profondément excavées de la parcelle, et ont livré une quantité assez abondante de matériel céramique, d'époque proto- ou préhistorique (fig. 18 + 21). Cet horizon est ensuite recouvert par une stratification de minces niveaux de circulation avec plusieurs fonds de foyer lenticulaires en argile rubéfiée, pour partie en relation avec les maçonneries dégagées sous la rue Vuillermet, qui présentent un alignement différent de celui des constructions médiévales. Dans la cour haute, ce niveau n'a pas révélé de structures, peut-être à cause de son creusement par une importante fosse remplie de matériaux de construction.

C'est la fouille pour le raccordement entre les N°s 3-5 et 6 de la rue qui a permis la découverte la plus spectaculaire, puisqu'elle a recoupé presque exactement le fossé de récupération d'un mur d'orientation est-ouest, observé sur une longueur de 17 m, avec un retour perpendiculaire vers le sud à son extrémité est, démoli après 2 m (fig. 1, N° 8). La maçonnerie, qui ne subsistait qu'en trois endroits, couchée contre terre sur une longueur de 3,50 m à l'ouest, et en place sur 1,50 m plus à l'est comme au retour précité, est composée de deux parements réguliers de boulets de 20-30 cm, avec un blocage intermédiaire; l'élévation, conservée sur deux assises, est large de 70 cm, 80 pour la fondation, qui devait être profonde de 80 cm d'après le fond du fossé de récupération; un ressaut de 10 cm supporte un sol en béton à la chaux sur hérisson de boulets posés de chant, d'une épaisseur totale de 15-20 cm; la surface du sol a été saupoudrée à cru de brique finement pilée qui lui donne une coloration rouge soutenue. Il s'agit donc de l'angle nord-est d'une salle très vaste dotée d'une couverture en *tegula* «standard», dont de très nombreux fragments ont été retrouvés sur le sol, à l'exclusion des abords.

A l'extrémité ouest de la fouille, au nord du précédent et légèrement désaxé, un deuxième mur a été relevé sur une longueur de 1,40 m, large de 40 cm, et conservé sur deux assises de boulets (fig.1, N° 9); au contact du fossé de récupération du premier mur, au nord, un fond de foyer circulaire de 80 cm de diamètre a été observé, au niveau du sol en béton, tout comme au nord du deuxième mur; en outre, une série de trous de poteaux, d'un diamètre de 5 cm, en deux alignements, a pu être observée. L'analyse de la stratigraphie, particulièrement complexe et bouleversée par de nombreuses canalisations, présente tout d'abord un horizon protohistorique limoneux comportant une lentille d'argile rubéfiée, puis un niveau pouvant remonter à la période de La Tène, comme l'indiquerait un tesson décoré de cupules à ombilic, très proche de celui découvert lors des fouilles de la place nord de la Cathédrale[24]; le matériel romain récolté en relation avec les murs, daté des IVe et Ve siècles ap. J.-C.[25], comme un peigne en os[26], permettent de rattacher à cette période la salle couverte, qui constitue ainsi le premier bâtiment romain mis au jour à la Cité.

En l'attente d'une étude conjointe du matériel et des structures, le premier examen par M. Marc-André Haldimann d'un échantillon de quelques pièces significatives permet de conclure à une occupation dès La Tène finale, une possible continuité de l'occupation humaine sur la colline pendant le Haut-Empire, parallèlement au *vicus* de Lousonna-Vidy, une occupation importante pendant le IVe et probablement le Ve siècle, et la présence possible d'un fragment plus tardif que le Ve siècle, qui constituerait un des premiers témoignages de la continuité de l'habitat après le Bas-Empire[27].

La première occupation médiévale

Premier état de la cour basse

Si l'excavation tardive de l'aile est, menée plus profondément que le sommet de la couverture stérile, a fait disparaître toute trace d'états antérieurs, il n'en va pas de même dans le reste de la cour, où de nombreux vestiges ont été dégagés (fig. 7, 9 et 10).

La plus ancienne structure y est constituée par la partie inférieure du mur I^1 (fig. 8 + 28-1), en blocs de molasse régulièrement maçonnés à cru ou dont le mortier s'est entièrement désagrégé; c'est la seule qui se prolonge vers l'extérieur de la parcelle actuelle, en direction de la rue Vuillermet, sans relation toutefois avec les murs romains dégagés sous la rue.

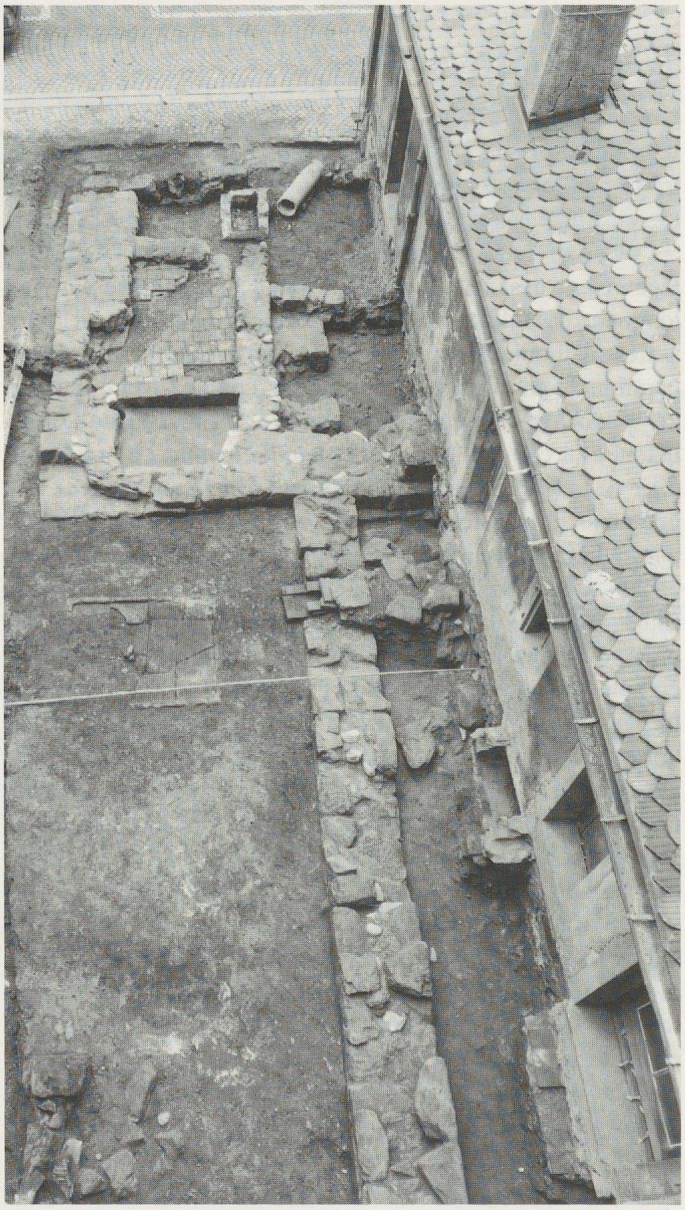

Fig. 7. Vue générale de la cour basse, vers le sud; au premier plan, le sol en terre battue I^5 et le foyer I^6, de 1220.

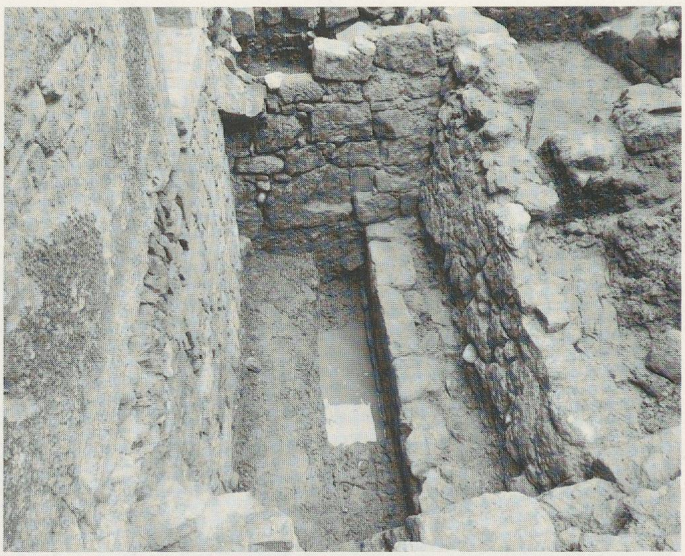

Fig. 8. Le mur I^1 est le plus ancien vestige dégagé dans la cour basse; il a été réutilisé en fondation du mur III^{11} fermant la cave de la maison Dapples.

L'épisode suivant correspond à la clôture des côtés sud et ouest de la parcelle par le mur mitoyen I^2 et le mur I^3, tous deux assez régulièrement appareillés en molasse. Ce dernier présente une liaison contradictoire avec le mur perpendiculaire I^1, puisqu'il est construit par-dessus sa fondation à ressaut, qui sera surélevée ensuite en prenant appui contre lui, et prolongée vers le nord par le mur I^4.

La cour est alors recouverte par un sol en terre battue occupant toute la partie centrale (I^5, fig. 28-2), recouvrant une séquence de colluvions limoneuses brunâtres, riches en matières organiques et en charbon de bois, épaisse de 1 m, pauvre au sommet en matériel, avec quelques rares fragments de brique et de tuile, puis stérile à la base (fig. 11). La liaison entre le sol I^5 et le mur I^3 n'est pas certaine, puisque la seule jonction observée se situe à l'est, où le mur n'est que peu profondément fondé, et n'a donc pas nécessité le creusement d'un fossé important. Le sol est formé d'une chape d'argile épaisse de 10 cm, qui présente un léger pendage vers le sud; la chape est rubéfiée dans la partie ouest, alors qu'elle présente une coloration vert-jaune à l'est. Au centre de la cour actuelle, une cuvette a été ménagée et garnie d'argile sertissant des dalles de molasse épaisses de 10 cm, qui forment un foyer de 1.15 par 1.50 m, avec un rebord en saillie de 5 par 5 cm (I^6, fig. 11).

Un seul élément de structure a pu être mis en relation avec ce sol, sous la forme de deux trous de poteau en limite de la branche nord-sud du sondage préalable, susceptible de faire disparaître d'autres aménagements analogues; en effet, si ce mince fragment d'architecture ne suffit évidemment pas à restituer le plan ni l'élévation du bâtiment correspondant, la coloration du sol à l'ouest permet de formuler l'hypothèse d'une première construction au-dessus du foyer, avec une

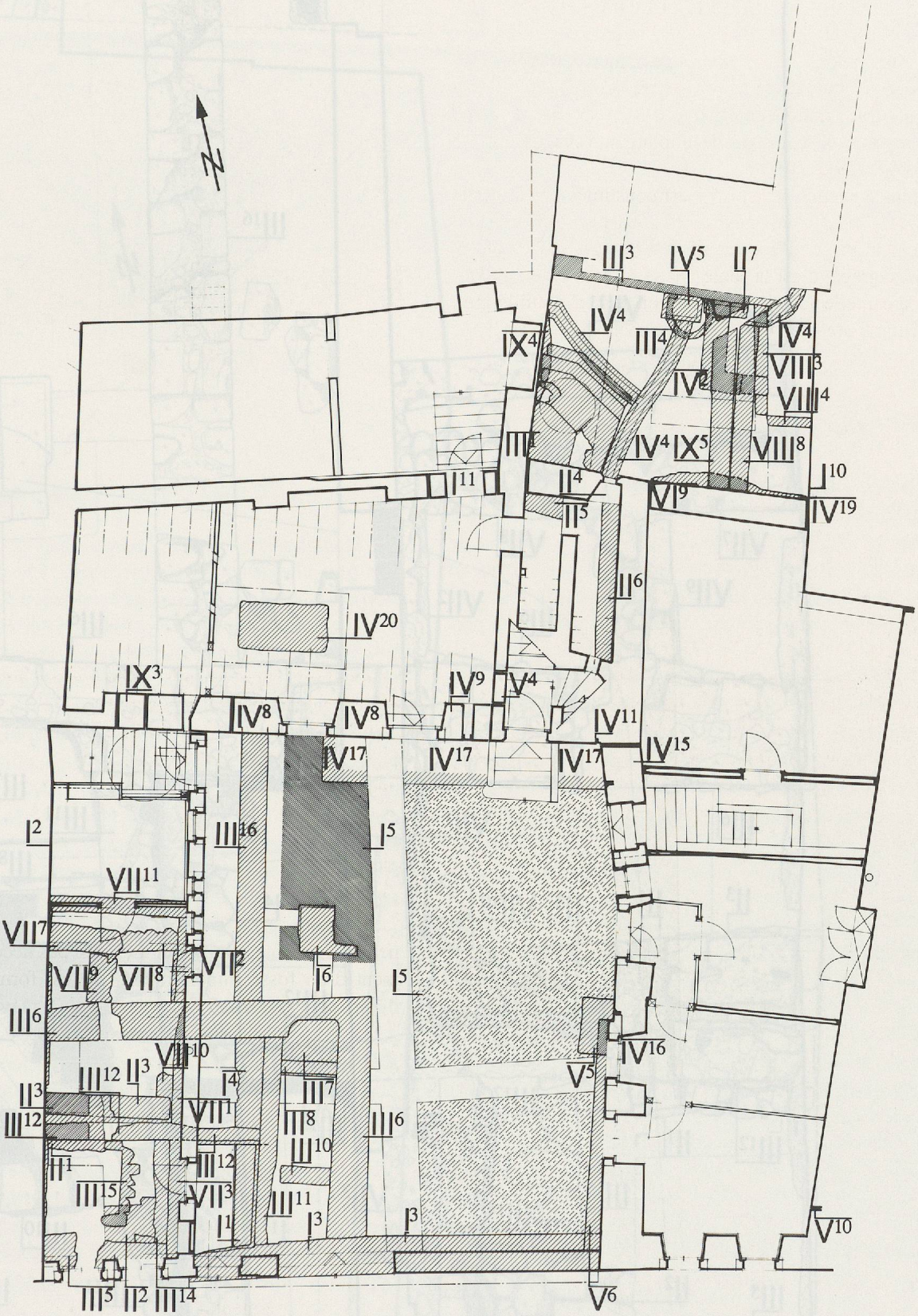

Fig. 9. Plan du rez-de-chaussée (éch. 1:150).

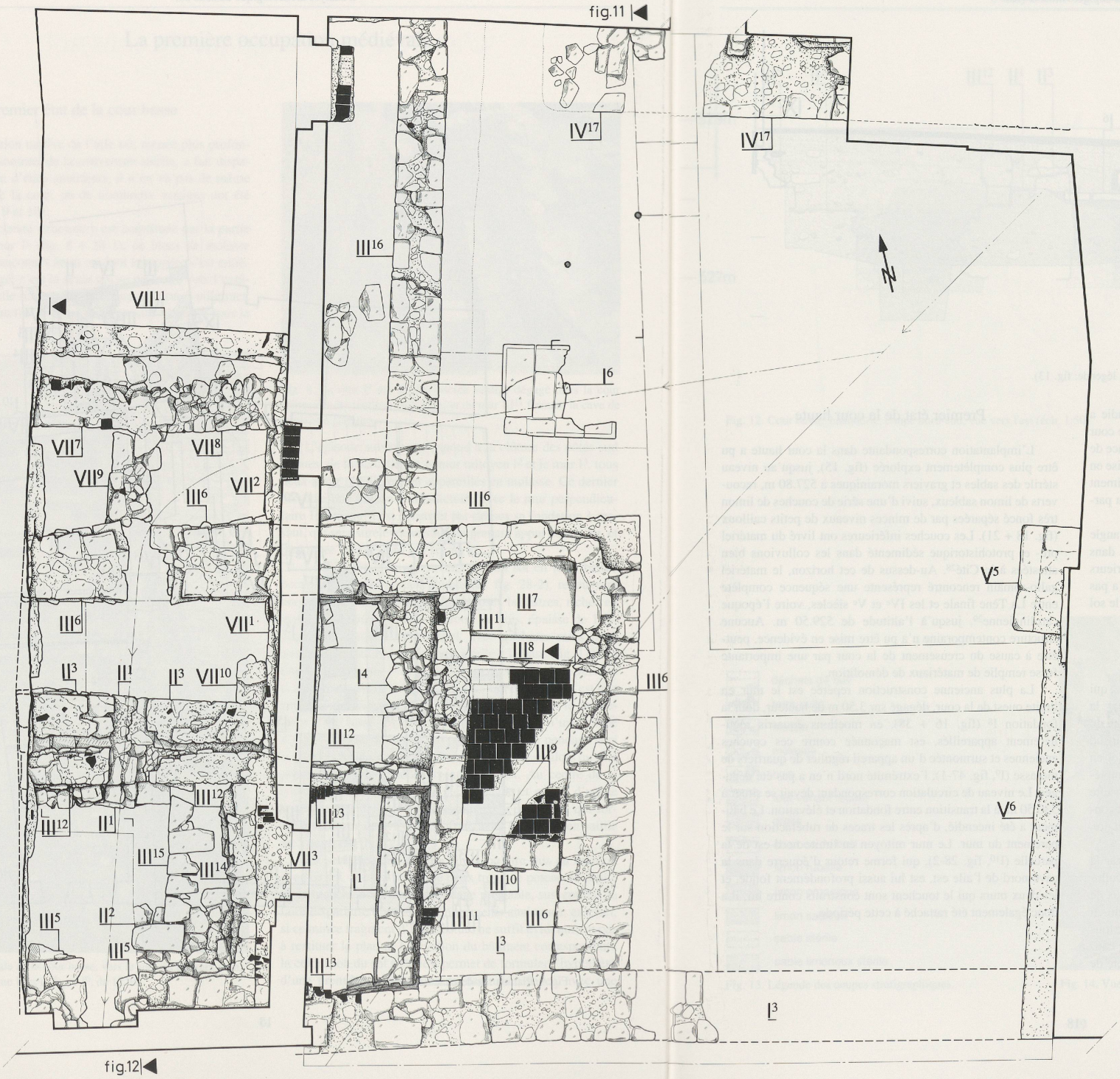

Fig. 10. Cour basse: plan général (éch. 1:50).

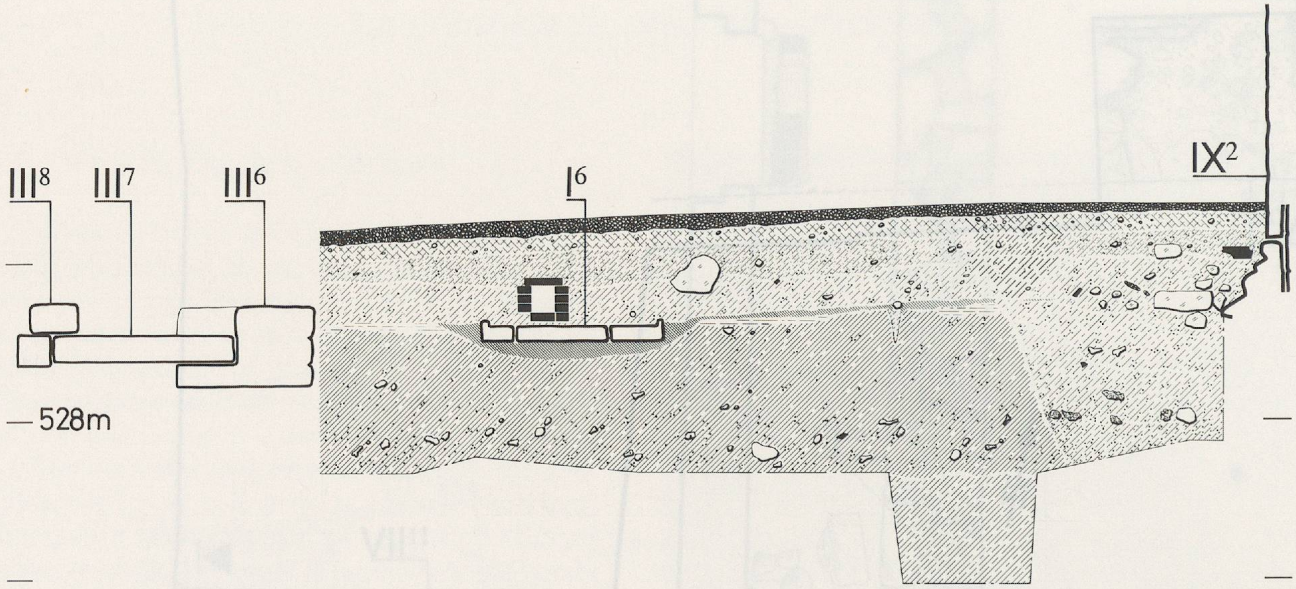

Fig. 11. Cour basse: coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:50; légende: fig. 13).

cloison légère supportant une couverture dont l'incendie a provoqué la rubéfaction de l'argile, alors qu'à l'est une cour non couverte n'a pas été pareillement altérée. La présence de matériaux de construction carbonisés n'ayant pu être mise en évidence, il est plausible que les décombres du bâtiment aient été évacués pour permettre la reconstruction de la parcelle.

Une fosse recouverte d'argile a pu être fouillée à l'angle sud-ouest du chantier, également creusée directement dans les limons bruns (I^7, fig. 35); les terrassement ultérieurs ayant fait disparaître les couches contemporaines, il n'a pas été possible d'établir une relation stratigraphique entre le sol et cette structure.

Deuxième état de la cour basse

Une deuxième phase d'occupation a pu être repérée, qui perturbe notamment la fosse I^7, coupée au nord par la construction du mur II^1, fondé à un niveau proche de celui du mur I^1 (fig. 28-3); il présente un fort ressaut montant du sud au nord par trois degrés amorcés dès le niveau d'un sol en terre battue qui le relie à l'empierrement II^2, celui-ci empiétant également sur la fosse (fig. 12). Le mur II^1 est ensuite partiellement recouvert et prolongé vers l'est par la maçonnerie II^3. Le plan de ces constructions, trop fragmentaire, n'en permet pas l'interprétation.

Le sol en terre battue I^5 du premier bâtiment a par la suite été coupé au nord par un fossé comblé avec les colluvions limoneuses mêlées de gravats, plongeant de plus de 1 m sous la semelle de fondation de la façade actuelle, et donc sans relation avec celle-ci, et par la construction de tous les autres vestiges dégagés. Ils correspondent à un petit bâtiment à l'angle sud-ouest de la cour (fig. 28-4), et ont été de ce fait traités dans un chapitre séparé.

Premier état de la cour haute

L'implantation correspondante dans la cour haute a pu être plus complètement explorée (fig. 15), jusqu'au niveau stérile des sables et graviers morainiques à 527.80 m, recouverts de limon sableux, suivi d'une série de couches de limon très foncé séparées par de minces niveaux de petits cailloux (fig. 18 + 21). Les couches inférieures ont livré du matériel pré- et protohistorique sédimenté dans les colluvions bien attestées à la Cité[28]. Au-dessus de cet horizon, le matériel gallo-romain rencontré représente une séquence complète entre La Tène finale et les IVe et Ve siècles, voire l'époque carolingienne[29], jusqu'à l'altitude de 529.50 m. Aucune structure contemporaine n'a pu être mise en évidence, peut-être à cause du creusement de la cour par une importante fosse remplie de matériaux de démolition.

La plus ancienne construction repérée est le mur en limite ouest de la cour, dégagé sur 3.50 m de hauteur, dont la fondation I^8 (fig. 16 + 38), en moellons équarris régulièrement appareillés, est maçonnée contre ces couches anciennes et surmontée d'un appareil régulier de quartiers de molasse (I^9, fig. 47-1); l'extrémité nord n'en a pas été dégagée. Le niveau de circulation correspondant devait se situer à 530.50 m, à la transition entre fondation et élévation. Le bâtiment a été incendié, d'après les traces de rubéfaction sur le parement du mur. Le mur mitoyen en limite nord-est de la parcelle (I^{10}, fig. 28-2), qui forme retour d'équerre dans la cave nord de l'aile est, est lui aussi profondément fondé, et les deux murs qui le touchent sont construits contre lui; il a donc également été rattaché à cette période.

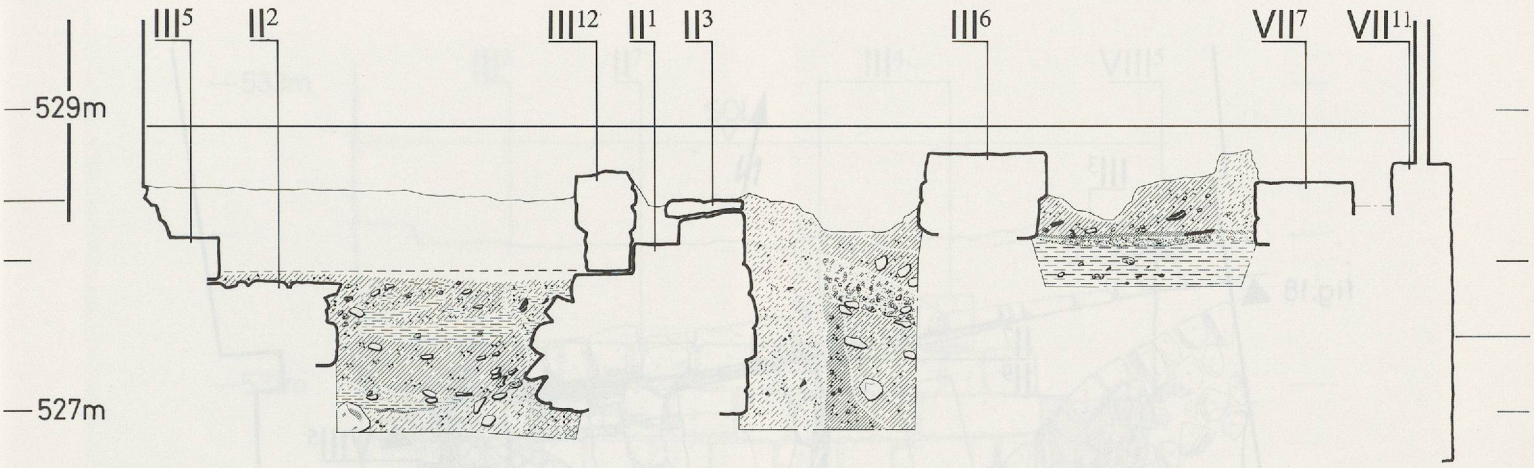

Fig. 12. Cour basse, buanderie: coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:50).

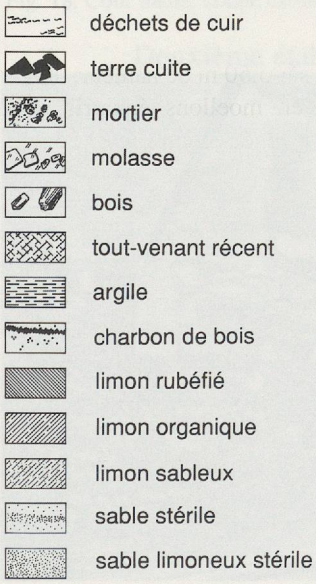

Fig. 13. Légende des coupes stratigraphiques.

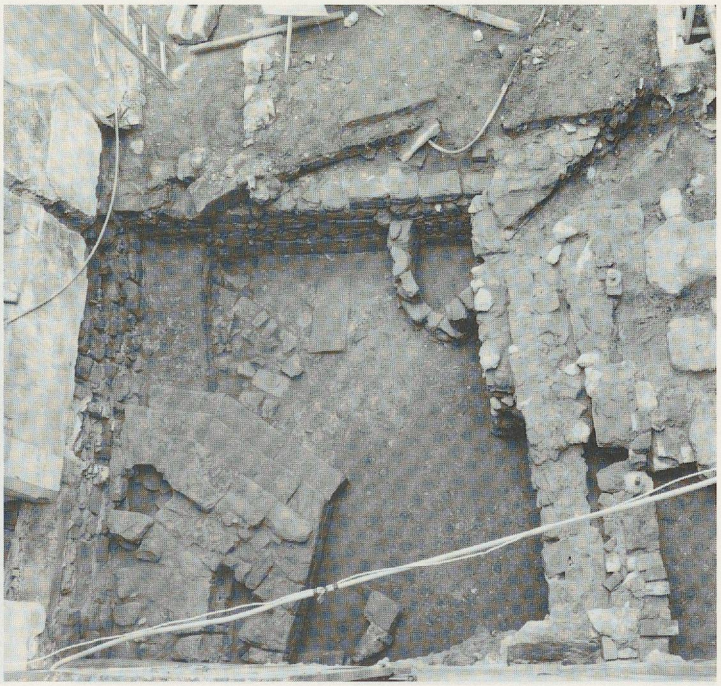

Fig. 14. Vue générale du deuxième décapage de la cour haute, vers le nord.

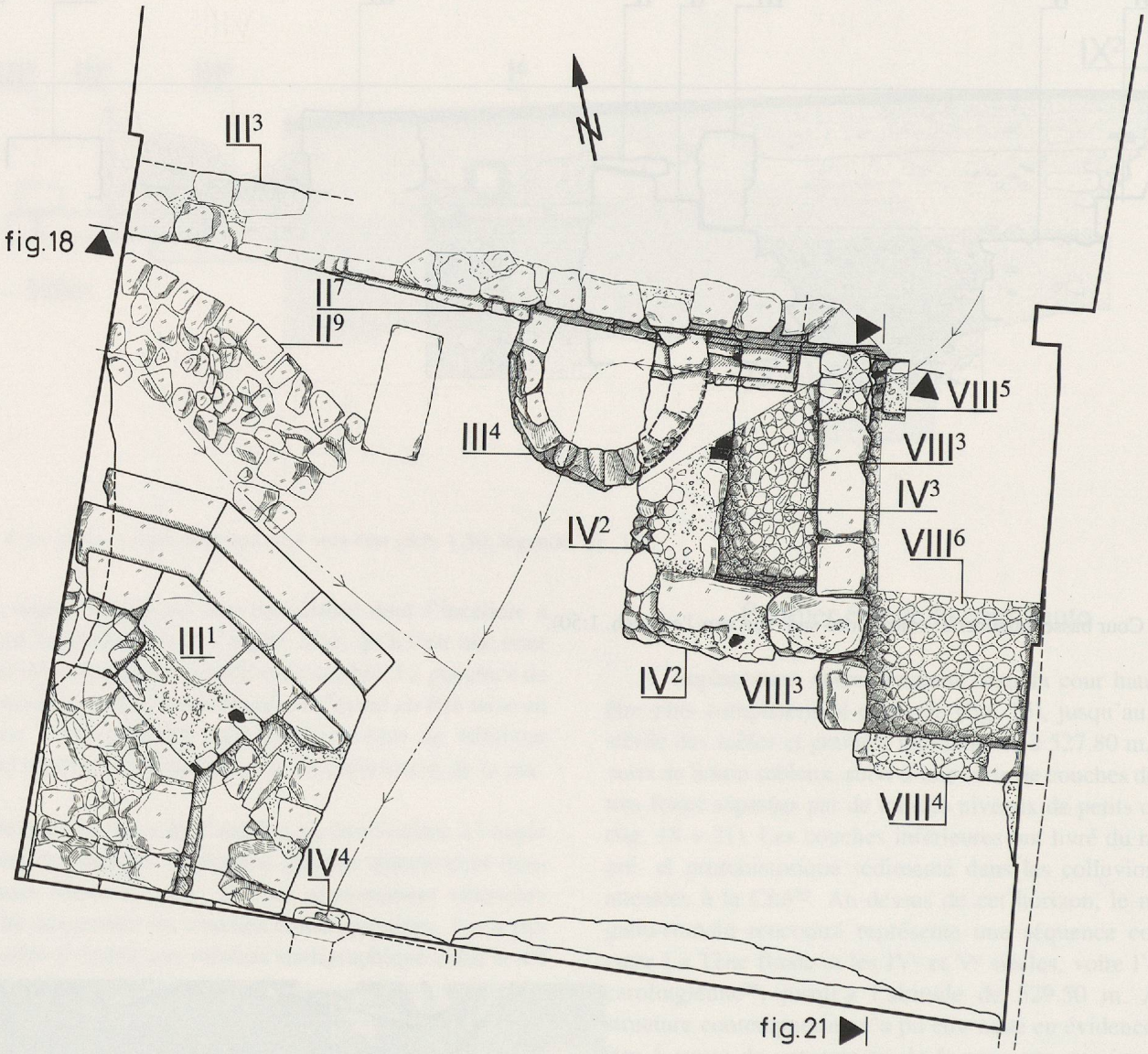

Fig. 15. Cour haute: plan du deuxième décapage (éch. 1:50).

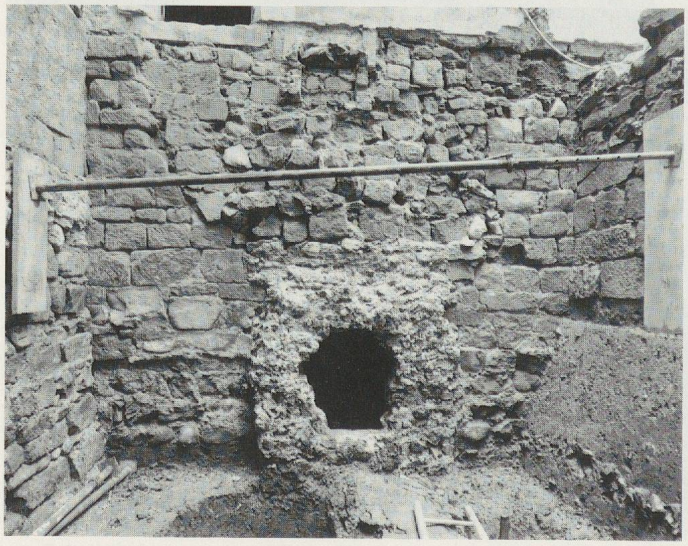

Fig. 16. La cour haute: la façade est du bâtiment principal.

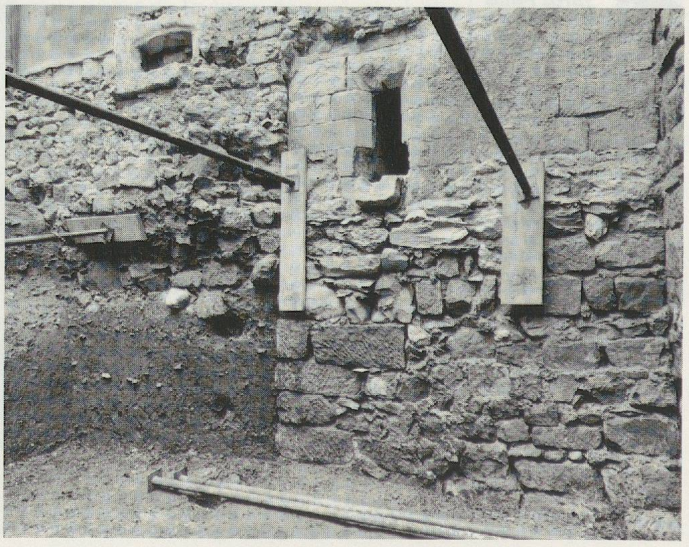

Fig. 17. La cour haute: la façade nord de la cage d'escalier.

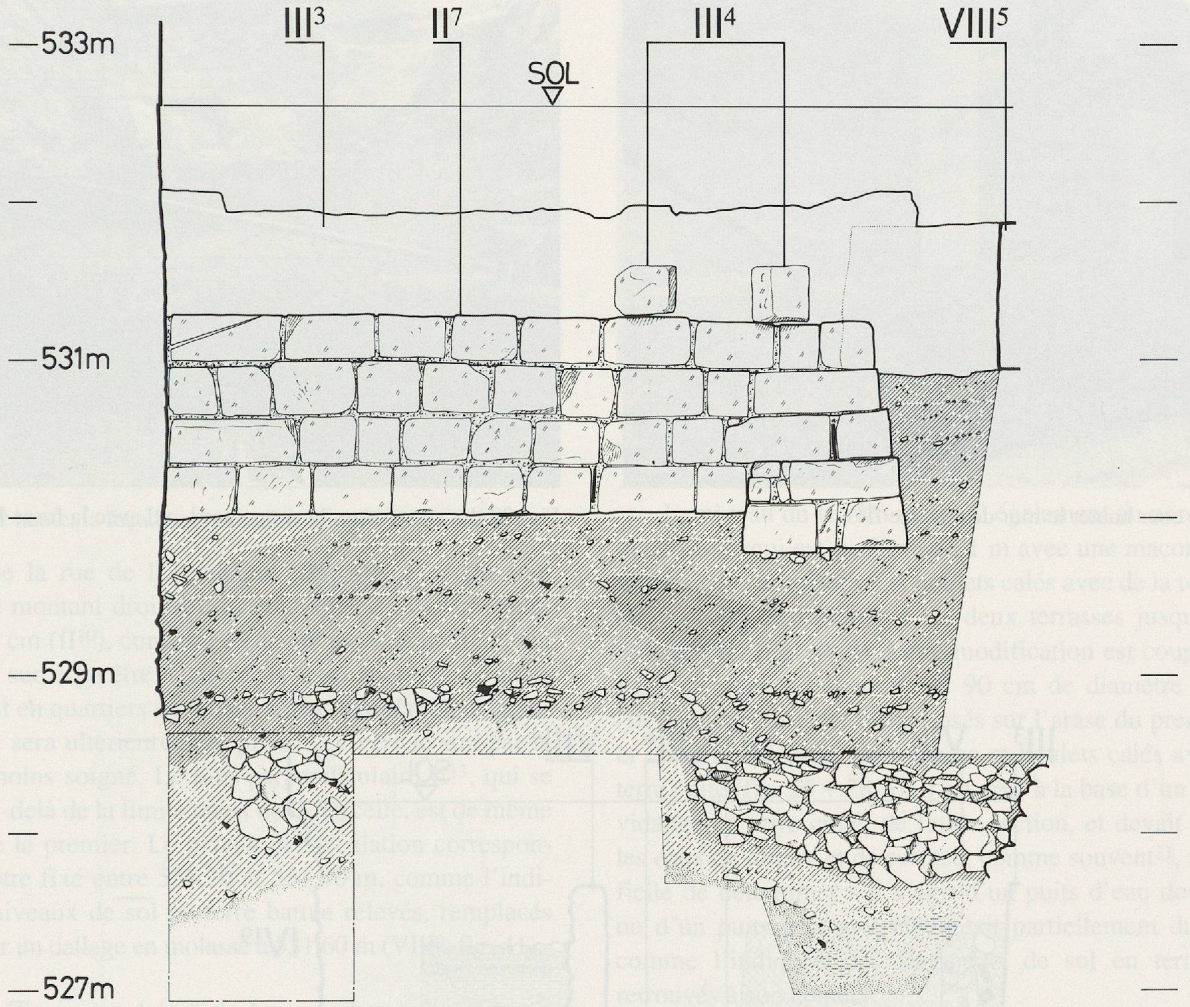

Fig. 18. Cour haute: coupe est-ouest (éch. 1:50; légende: fig. 13).

Deuxième état de la cour haute

Ce premier mur est ensuite flanqué par la base de la cage d'escalier (II[4], fig. 17 + 37), qui ne présente aucune trace de rubéfaction, avec une fondation soigneusement chaînée à l'est, surmontée d'une élévation très soignée en quartiers de molasse, dans laquelle une petite fenêtre à fort chanfrein a été ménagée (fig. 28-3 + 42); il n'a pas été possible de déterminer si les maçonneries en saillie II[5] et II[6] (fig. 9), d'orientation légèrement divergente pour la première, correspondaient au ressaut de fondation ou à la reprise d'un état antérieur. La montée du niveau de terrain, qui menaçait d'obturer cette fenêtre, va être enrayée vers 531 m dans l'angle sud-ouest par la construction d'un mur de terrasse en bel appareil de quartiers de molasse (II[7], fig. 28-4 + 47-2), calés par quelques fragments de tuile à glaçure (fig. 18 + 19). L'extrémité orientale forme un solide contrefort, qui délimitait peut-être un passage vers le niveau supérieur; cette partie de la cour n'ayant pas été explorée, il n'est pas possible de déterminer précisément son niveau ancien, ni la nature de l'ouvrage qui l'aurait maintenu. Une fosse a pu être fouillée à la transition entre ces deux zones (II[8]), entre 531 et 529.50 m, dont le fond remonte fortement jusqu'à 530.90 m à l'ouest (fig. 20 + 21). Elle doit correspondre à la démolition d'une construction antérieure, comme l'indique son remplissage, composé pour l'essentiel de déchets de molasse et de gravats entremêlés de passées limoneuses grisâtres, avec un abondant matériel. Sa remontée au sud indique bien que la façade nord du corps de bâtiment est n'existait pas encore. Le niveau de circulation correspondant a pu être identifié avec l'empierrement II[9], en blocs de molasse sans liant, bien délimité au nord-est par une dalle de molasse et un premier seuil à l'angle sud-ouest (fig. 14 + 15).

Un sondage localisé a permis d'intercepter quelques traces de l'aménagement de la partie nord de la cour, sous le

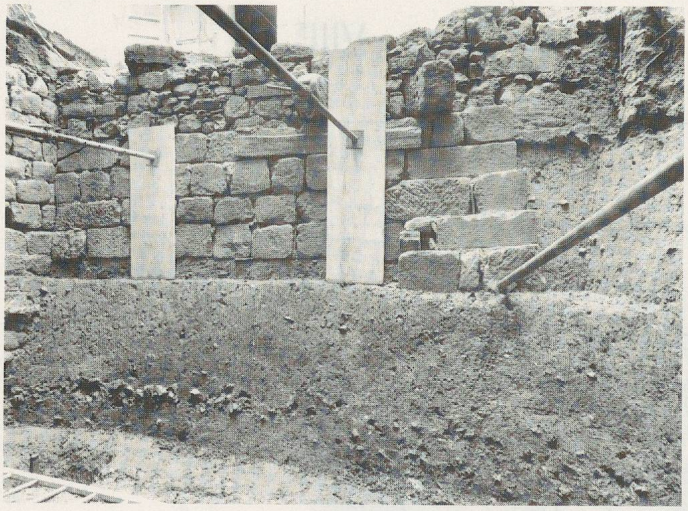

Fig. 19. La cour haute: le mur de terrasse II[7].

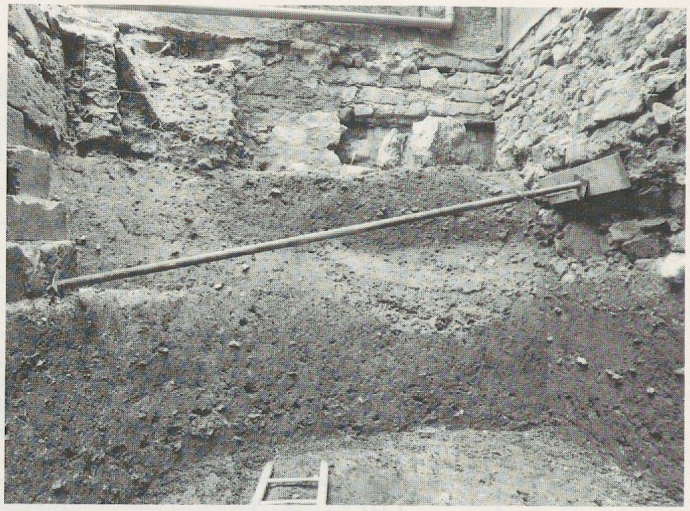

Fig. 20. La cour haute: la coupe nord-sud avec la fosse II[8].

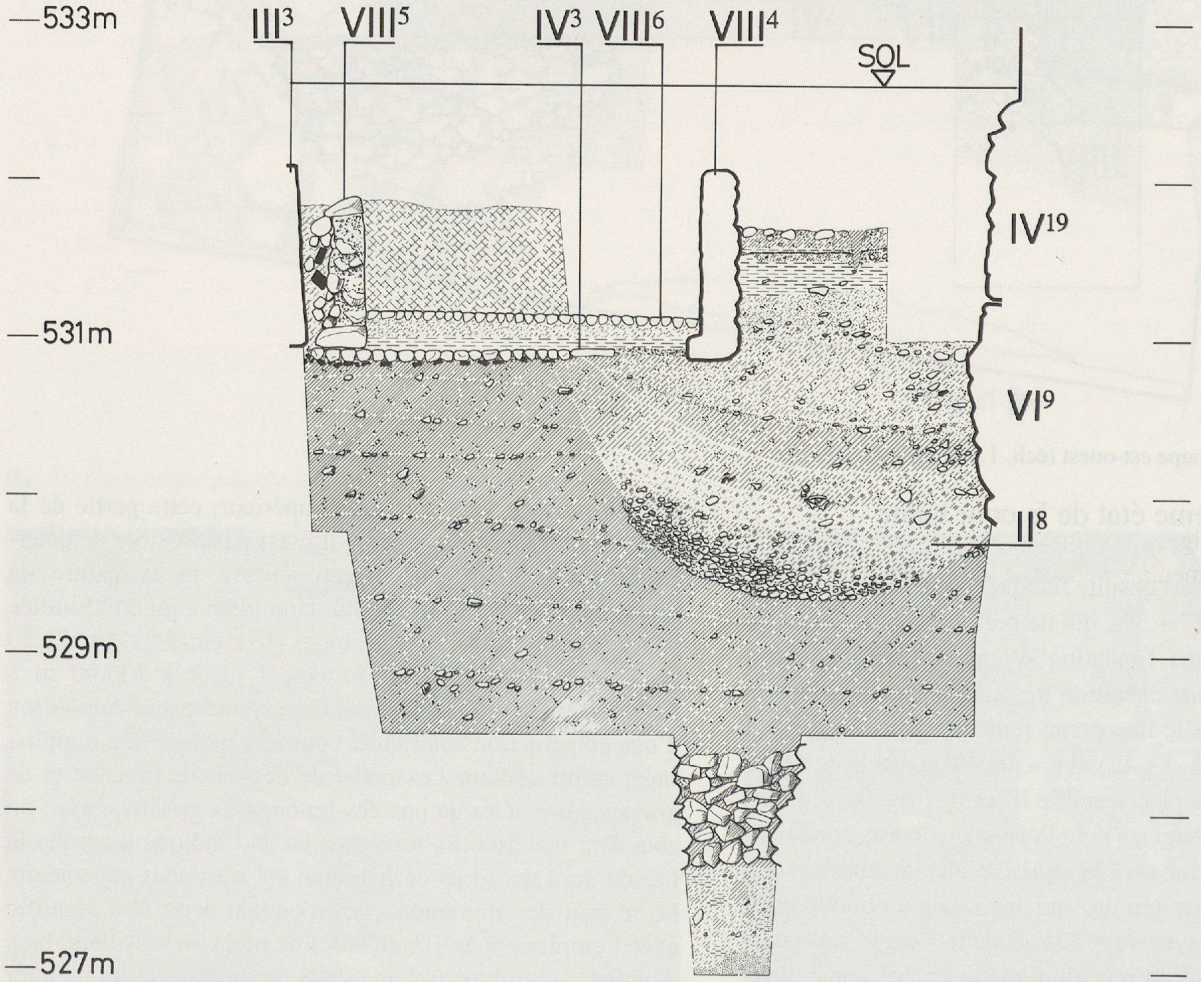

Fig. 21. Cour haute: coupe nord-sud (éch. 1:50; légende: fig. 13).

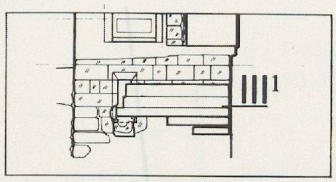

Fig. 22. Cour haute, la façade nord avec l'escalier III[1] (éch. 1:150).

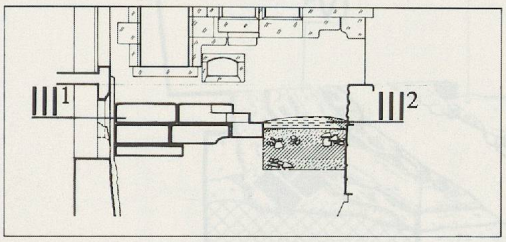

Fig. 23. Cour haute, la façade est avec l'escalier III[1] (éch. 1:150).

bâtiment de la rue de l'Académie (fig. 40); il s'agit tout d'abord du montant droit d'un encadrement, avec un chanfrein de 10 cm (II[10]), condamné ensuite par le mur II[11], dont l'extrémité sud a pu être dégagée; la maçonnerie, avec deux ressauts, est en quartiers de molasse très régulièrement appareillés; elle sera ultérieurement prolongée vers le sud par le mur II[12], moins soigné. Le mur perpendiculaire II[13], qui se poursuit au-delà de la limite ouest de la parcelle, est de même facture que le premier. Le niveau de circulation correspondant peut être fixé entre 531.20 et 531.40 m, comme l'indiquent les niveaux de sol en terre battue relevés, remplacés plus tard par un dallage en molasse à 531.60 m (VIII[9], fig. 41).

Troisième état de la cour haute

Le niveau de la cour continue à monter jusque vers 531.60 m, avec à l'angle sud-ouest un escalier en blocs de molasse (III[1]) remplaçant le premier seuil (fig. 22, 23, 24); construit en cinq étapes d'élargissement et de surélévation successives, il finit par condamner partiellement la petite fenêtre du mur II[4] (fig. 22); s'il n'est pas impossible que les trois degrés supplémentaires nécessaires pour accéder au niveau actuel aient disparu, les dimensions du palier résiduel paraissent disproportionnées par rapport à celles de la base de l'escalier, qui sont assez majestueuses[30]; de plus, seule la porte en façade est serait ainsi desservie, celle en façade nord (IV[12]), voûtée, retombant à l'extérieur du palier (fig. 37). Il faut ainsi plutôt mettre l'escalier en relation avec un percement disparu en façade est, remplacé par le pan de maçonnerie IV[1] reconstruit lors de l'étape suivante, avec la partie supérieure de la façade; celle-ci a donc dû être plusieurs fois modifiée pour mettre les pièces hors d'eau, mais les reconstructions ultérieures en ont fait disparaître toute trace. A l'extérieur, quelques fragments des sols constituant les niveaux de circulation correspondants ont pu être relevés, sous la forme de maigres lambeaux de terre battue (III[2], fig. 23 + 27).

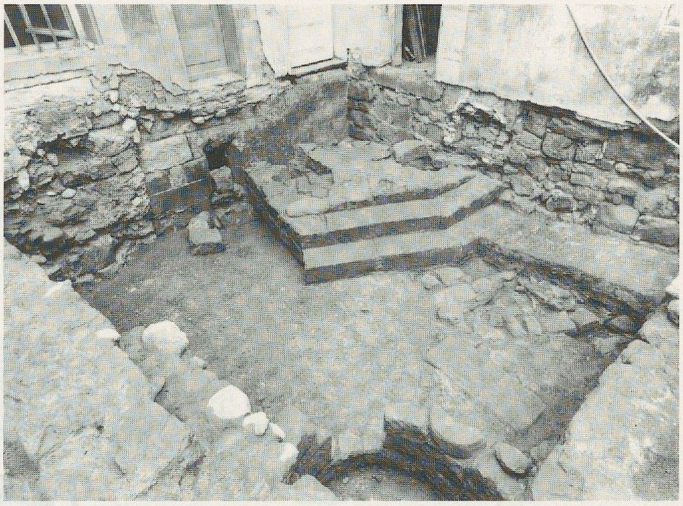

Fig. 24. La cour haute avec l'escalier III[1], bordé par le sol en terre battue III[2] qui remplace l'empierrement II[9].

Le niveau du terrain remonte également au nord du mur de terrasse, qui est surélevé de 1 m avec une maçonnerie en molasse de récupération et boulets calés avec de la terre cuite (III[3]) et sépare désormais les deux terrasses jusqu'au mur mitoyen est (fig. 48-3). Cette modification est couplée avec l'aménagement d'un puits de 90 cm de diamètre intérieur (III[4]), ancré par deux blocs posés sur l'arase du premier mur et construit en blocs de molasse et boulets calés avec de la terre cuite (fig. 25 + 28-5); il est doté à la base d'un tuyau de vidange en terre cuite, de faible section, et devait collecter les eaux de toiture et de surface; comme souvent[31], il est difficile de déterminer s'il s'agit d'un puits d'eau domestique ou d'un puits perdu; il émergeait partiellement du terrain, comme l'indiquent les fragments de sol en terre battue retrouvés à son contact.

Quatrième état de la cour haute

La poursuite du comblement imposera l'abandon de cette cour basse, avec l'établissement d'un niveau pavé à

Fig. 25. La cour haute avec le puits III[4], la première (IV[2]) et la deuxième fosse (VIII[3]).

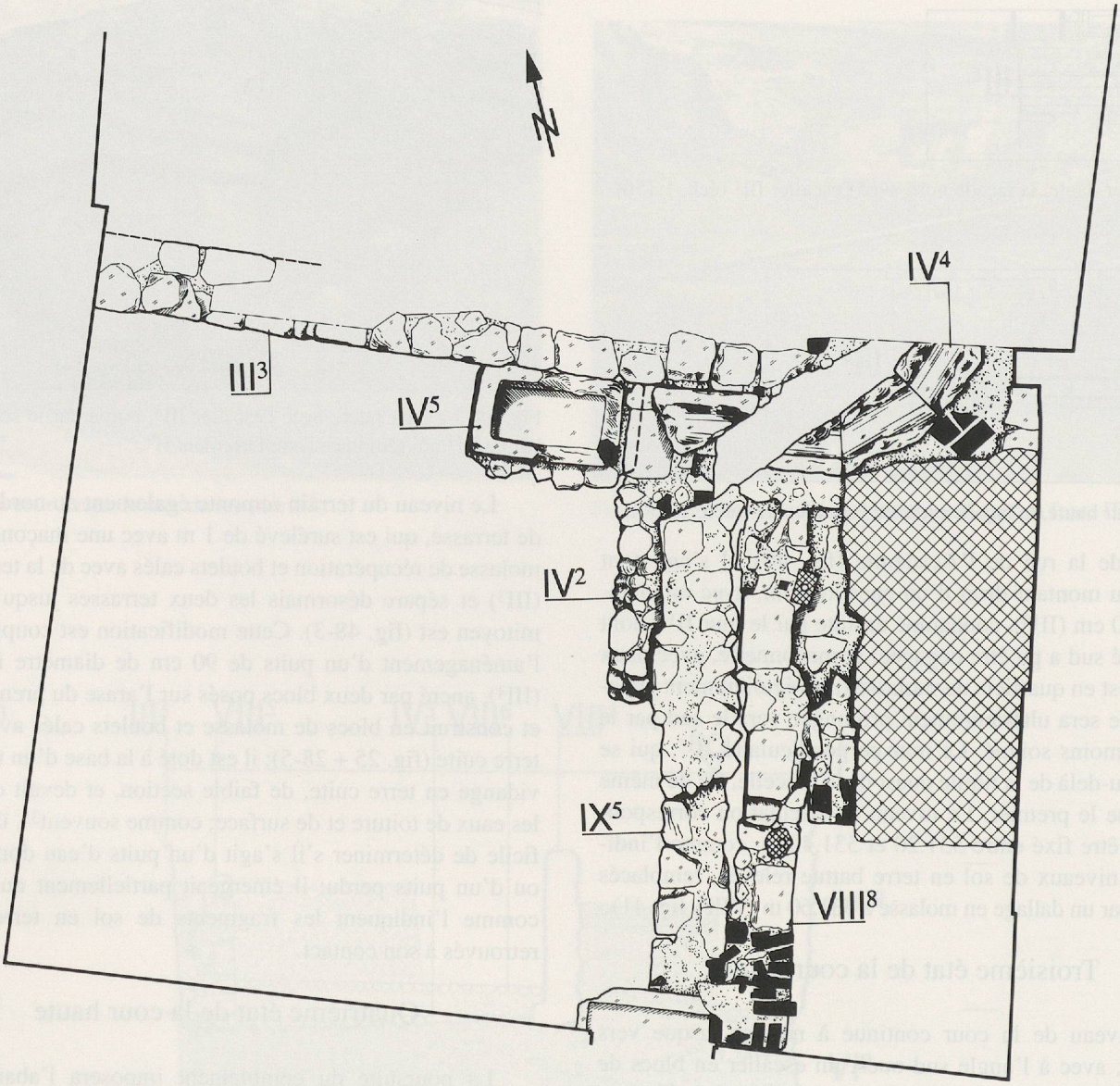

Fig. 26. Cour haute: plan du premier décapage (éch. 1:50).

532.40 m, lors de la construction de la façade arrière de l'aile est puisqu'il correspond à la transition entre ses maçonneries de fondation et d'élévation. Le puits est remplacé par une fosse qui le recouvre en partie et prend appui contre la surélévation du mur de terrasse qui la ferme au nord (fig. 26 + 28-6); le mur en retour d'équerre IV[2] est construit en molasse taillée et boulets, calés avec des fragments de terre cuite, et assez régulièrement appareillé; il borde un fond de boulets en hérisson sur débris de terre cuite (IV[3]), lié au mortier, à 530.90 m (fig. 21).

Le souci d'évacuer les eaux, dans une cour désormais fermée de toutes parts, se traduit par l'aménagement de coulisses en molasse (IV[4]) aboutissant au nord, juste au-dessus du puits, dans un sac de décantation en molasse (IV[5], fig. 28-6), puis s'écoulant après la récolte d'un affluent nord-ouest à travers la petite fenêtre condamnée par la remontée du sol, dont le bas a été ravalé pour loger l'extrémité de la coulisse; les eaux devaient ensuite traverser le bâtiment pour aboutir dans la cour basse. La datation de ces coulisses est problématique, puisqu'elles paraissent avoir perduré du Moyen Age jusqu'à l'époque moderne[32]. Ce dispositif a été ensuite plusieurs fois remanié, puis remplacé par des coulisses en brique pleine précédant les tuyaux de ciment, seuls rencontrés dans la cour basse.

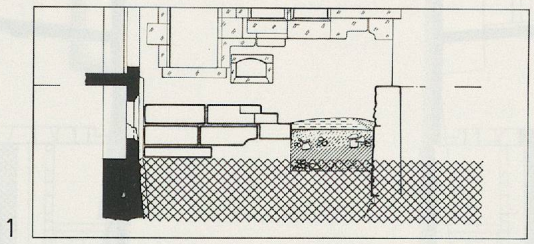

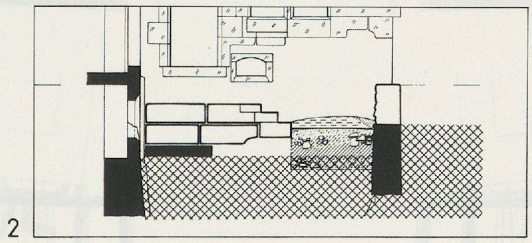

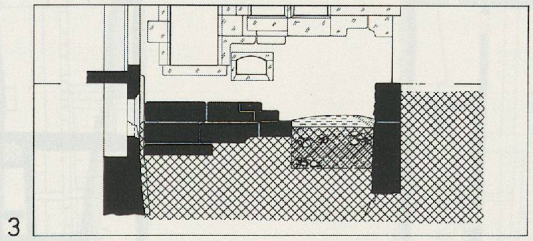

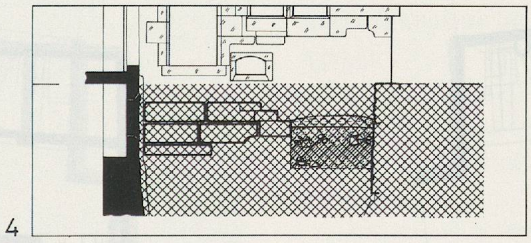

Fig. 27. Cour haute, façade est: évolution du niveau de circulation (éch. 1:150).

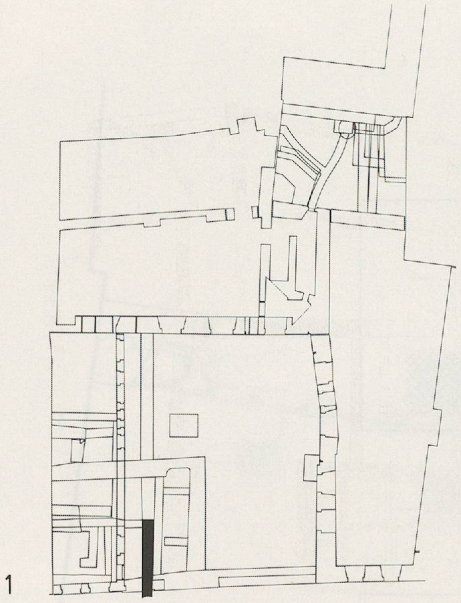
1

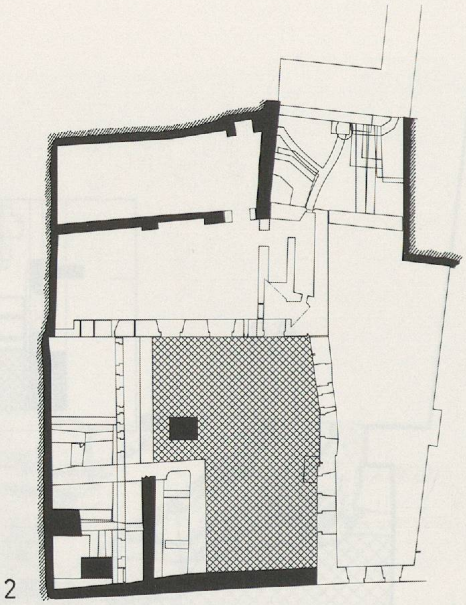
2

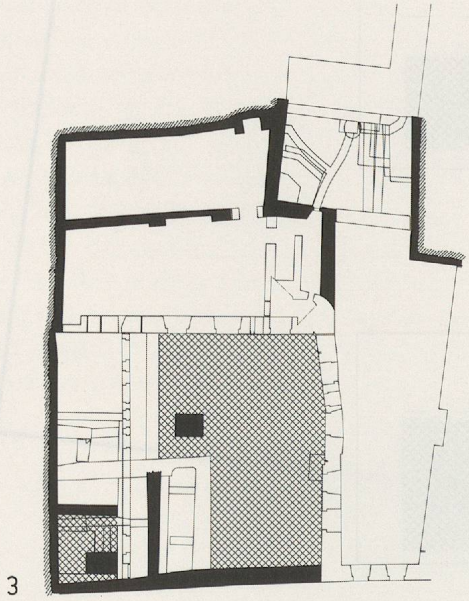
3

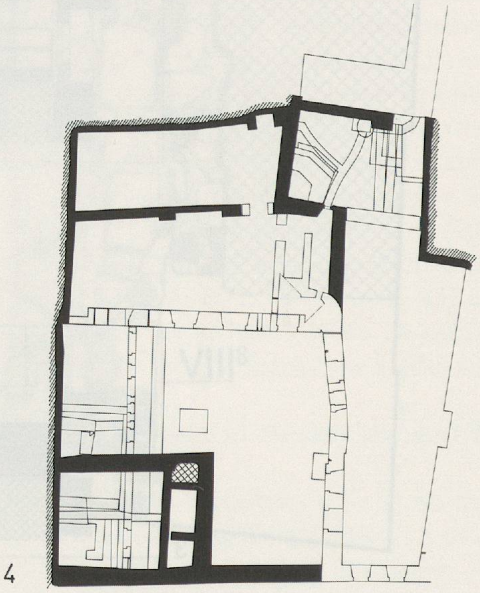
4

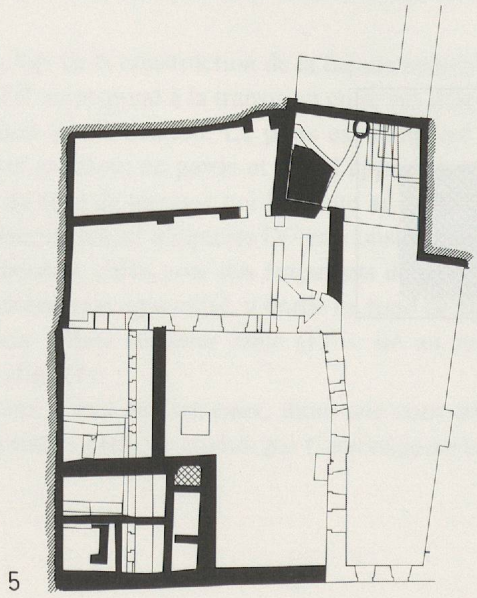
5

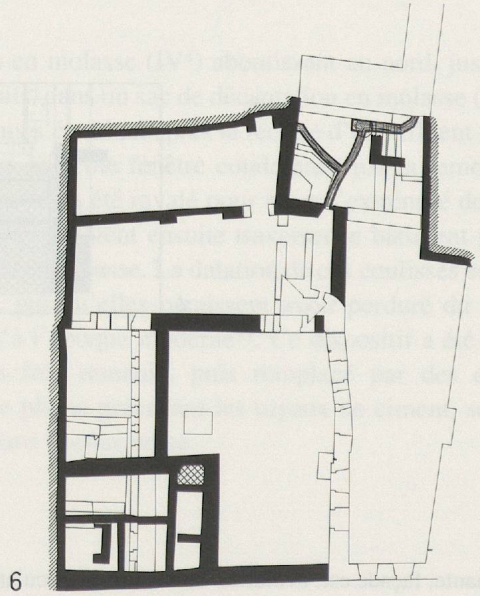
6

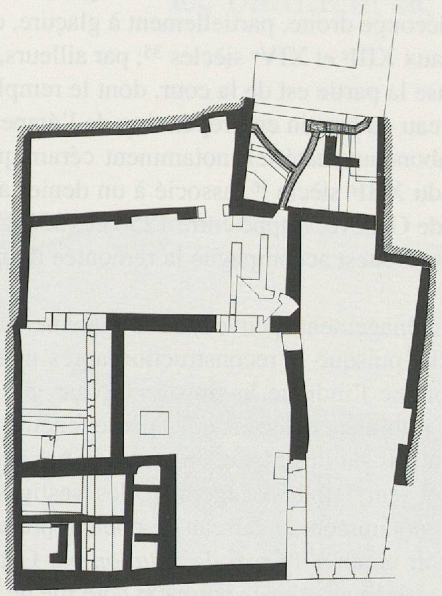

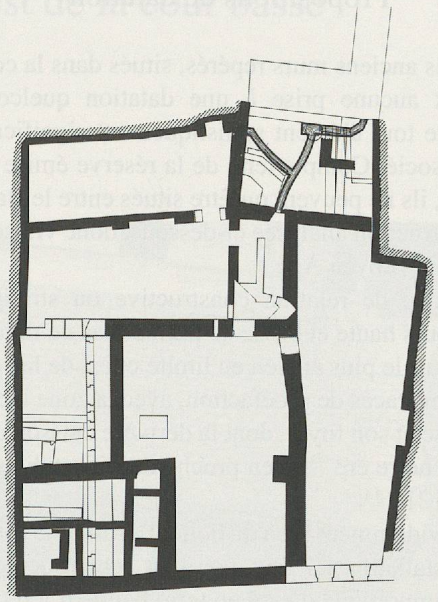

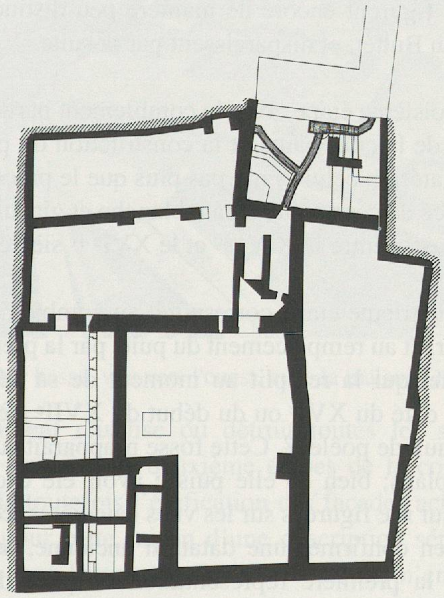

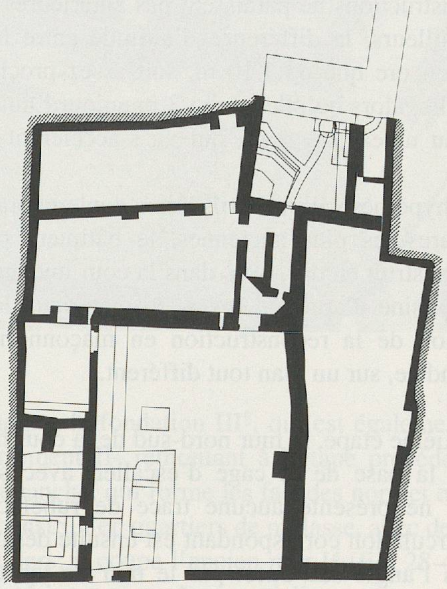

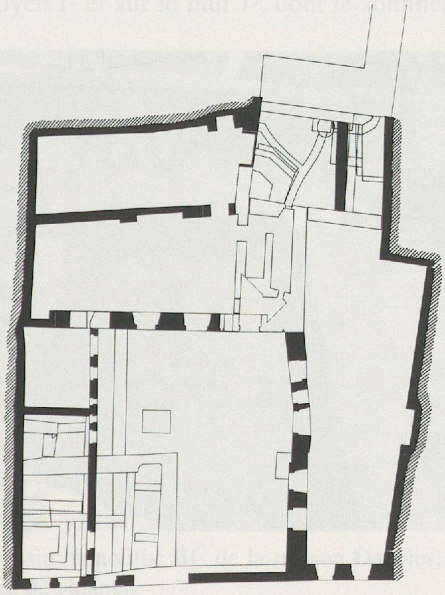

Fig. 28 (p. 26). Plan des étapes de construction 1 à 6 (éch. 1:400).

Fig. 29. Plan des étapes de construction 7 à 11 (éch. 1:400).

Propositions de datation

Les plus anciens murs repérés, situés dans la cour basse, ne donnent aucune prise à une datation quelconque, en l'absence de tout élément stylistiquement significatif ou de matériel associé. Compte tenu de la réserve émise dans leur description, ils ne peuvent qu'être situés entre le Bas-Empire et la reconstruction analysée ci-dessous, donc vraisemblablement au Haut Moyen Age.

L'absence de relation constructive ou stratigraphique entre les cours haute et basse ne permet pas de relier formellement le mur le plus ancien en limite ouest de la cour haute, qui porte des traces de rubéfaction, avec la zone incendiée de la cour basse et son foyer, dont la dernière cuisson a été datée de 1220 de notre ère [33], bien proche de l'incendie général de la ville en 1219 [34].

Il est évidemment bien difficile d'estimer la longévité de pareille installation; il faut pourtant remarquer qu'aucune réparation importante du sol en terre battue n'a pu être repérée; ainsi, même en admettant la fourchette basse de la datation, ces constructions ne paraissent pas antérieures au XIIe siècle. Par ailleurs, la différence d'altitude entre les deux cours n'est encore que de 1.10 m, soit assez proche de la pente naturelle, alors qu'elle atteint 3 m aujourd'hui, suite à la montée du niveau au nord, qui va s'accélérant avec le temps.

Dans l'hypothèse d'une utilisation contemporaine des deux structures les plus anciennes, le bâtiment principal serait seul construit en dur, avec dans la cour une annexe de service, la cuisine d'après le foyer, en matériaux légers; il s'agirait sinon de la reconstruction en maçonnerie de la bâtisse incendiée, sur un plan tout différent.

En deuxième étape, le mur nord-sud de la cour haute est flanqué par la base de la cage d'escalier, avec sa petite fenêtre, qui ne présente aucune trace de rubéfaction; le niveau de circulation correspondant est ensuite désaffecté et bloqué dans l'angle sud-ouest par le mur de terrasse; ces maçonneries ne comportent aucun élément de récupération, et seul le dernier a livré quelques fragments de tuile de calage à découpe droite, partiellement à glaçure, qui peuvent remonter aux XIIIe et XIVe siècles [35]; par ailleurs, la fosse II8 qui recreuse la partie est de la cour, dont le remplissage égalise le niveau du terrain en préparation de l'étape suivante, a livré un abondant matériel, notamment céramique (fig. 67-69), daté du XIIIe siècle [36], associé à un denier anonyme de l'Evêché de Genève, frappé entre 1250 et 1350 [37]. L'escalier à l'angle sud-ouest accompagne la remontée du niveau de la cour.

Ces aménagements peuvent donc également remonter au XIIIe siècle, puisque la reconstruction après incendie paraît rapide, comme l'indique le sinistre suivant, de 1235 [38]. La typologie gothique précoce [39] de la petite fenêtre, à fort chanfrein y compris sur la tablette, ne contredit pas cette datation.

Malgré leur faible dégagement, les vestiges comme le matériel – notamment le carreau de poêle représenté en couverture, voir ci-après l'*Essai de datation* par Catherine Kulling, No 1 – dégagés sous le bâtiment côté rue de l'Académie peuvent être typologiquement mis en relation avec cette étape; ils figurent encore de manière peu distincte en 1638 sur le plan Buttet, et disparaissent par la suite.

La troisième étape, avec le comblement partiel de la partie basse de la cour haute et la construction du puits, a livré peu de matériel; celui-ci n'a pas plus que le précédent révélé la présence de céramique à pâte blanche et glaçure vert clair, très fréquente entre le XIVe [40] et le XVIe [41] siècle.

La quatrième étape correspond au comblement complet de la cour, et au remplacement du puits par la première fosse; le matériel qui la remplit au moment de sa désaffectation peut être daté du XVIe ou du début du XVIIe siècle, d'après les carreaux de poêle [42]. Cette fosse n'apparaît sur aucun des anciens plans; bien qu'elle puisse avoir été cachée par les façades sur rue figurées sur les vues cavalières, cette absence paraît bien confirmer une datation ancienne, antérieure au moins à la première représentation en plan du début du XVIIIe siècle.

Le bâtiment de l'angle sud-ouest de la cour basse

Fig. 30. La cour basse, vue vers l'ouest, avec la maison Dapples à l'angle.

Ce bâtiment réutilise ou détruit toutes les structures décrites en première et deuxième étapes de la cour basse, mais précède toutefois l'édification des façades actuelles; il fait l'objet pour cette raison d'une description séparée. Sa démolition, dans le courant du XVIIIe siècle, n'en a laissé subsister que le plan (fig. 30). La maison prend appui contre le mur mitoyen I^{2} et sur le mur I^{3}, dont le sommet est alors couronné par la fondation III^{5}, qui est également posée sur l'empierrement II^{2} remontant à l'étape précédente; le mur III^{6} en revanche, qui forme les façades nord et est, est entièrement construit en quartiers de molasse, avec des parements très réguliers; il coupe l'ancien mur I^{4} (fig. 28-4). La distribution intérieure a pu être partiellement reconnue, avec à l'angle nord-est un bassin monolithe en molasse (III^{7}) encastré dans un évidement du mur, bordé au sud par un muret (III^{8}, fig. 31); l'étanchéité est assurée par un enduit lissé remontant contre les murs, et un orifice de vidange circulaire a pu être repéré à l'angle sud-est; au sud du muret III^{8}, et au niveau du fond du bassin, un sol en carreaux de terre cuite (III^{9}) a été dégagé (fig. 32), limité par les murs III^{10} et III^{11}, ce dernier construit sur le mur I^{1}, le plus ancien de tout le secteur.

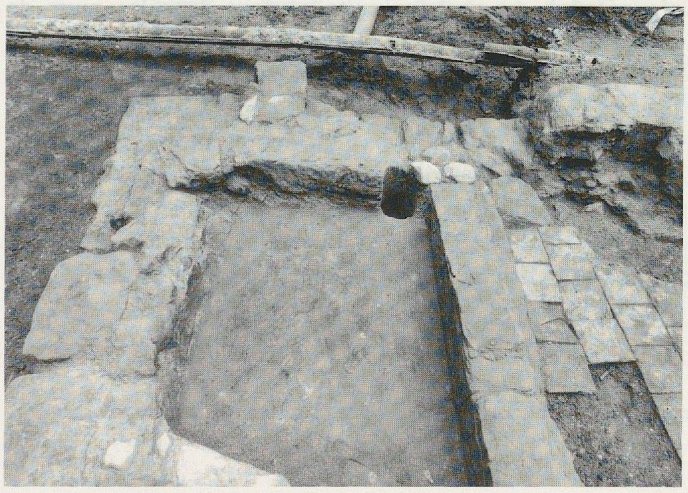

Fig. 31. Le bassin monolithe III^{7} de la maison Dapples, avec dans l'angle l'orifice de vidange.

Un refend perpendiculaire (III^{12}) a été ensuite construit contre le mur III^{11} (fig. 28-5), avec au nord un sol en terre battue très partiellement conservé, et au sud, dans la partie centrale, un local à sol en terre battue de 1.50 par 2.50 m, situé 1.10 m en dessous de celui en carreaux de terre cuite. Son extrémité ouest est constituée par une voûte en arc surbaissé large de 1 m, soigneusement construite en brique pleine (III^{13}), liée au mur III^{12} et prenant appui sur le mur I^{3} (fig. 33); le fond est bouché en retrait par une maçonnerie

Fig. 32. Le sol en carreaux de terre cuite III[9] de la maison Dapples.

grossière (III[14]), coulée contre le remplissage de la fosse I[7], creusée dans les limons bruns.

La fonction de cette voûte ne paraît guère pouvoir s'expliquer qu'en fondation d'un mur de refend de la maison, justifiant ainsi son émergence de 55 cm au-dessus du sol de la pièce voisine; la couverture de la partie est, peut-être un solivage, n'a pas pu être identifiée, la voûte et le mur ayant été largement démolis par la suite. La hauteur maximale du local, de 1.50 m sous l'intrados, paraît très faible; le cas n'est toutefois pas unique, puisqu'une cave observée à Lutry [43] ne présentait qu'une hauteur de 1.40 m. Enfin, la pièce à l'angle sud-ouest de la maison n'a pas livré d'autre aménagement qu'un alignement de blocs de molasse avec deux petits retours en équerre aux extrémités (III[15]).

La maison a été agrandie vers le nord, comme l'indique le mur III[16], construit contre la façade et chevauché à l'autre extrémité par celle du bâtiment actuel (fig. 28-5); il a été soigneusement maçonné en quartiers de molasse et quelques boulets.

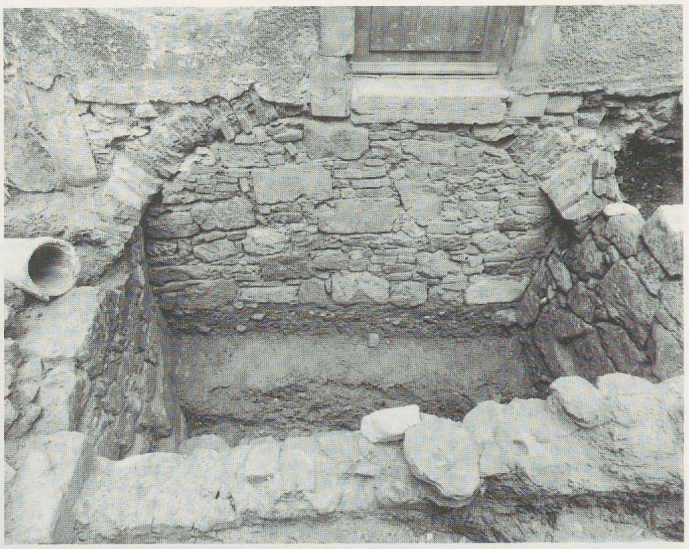

Fig. 33. La cave désaffectée III[13] de la maison Dapples.

Le plan de cette maison, qui appartient au professeur Dapples d'après le document de 1723, frappe par sa taille très réduite, de moins de 30 m² de surface au sol, comme celle des pièces identifiées, par exemple de moins de 3 m² pour celle revêtue de carreaux de terre cuite. La disjonction entre murs de façade et de refend peut s'expliquer par un cloisonnement postérieur, comme par le souci de ne pas altérer la cohésion des murs porteurs. L'absence de seuil dans les maçonneries dégagées indique qu'il s'agissait de locaux partiellement enterrés, voire d'une cave pour le local le plus profond; la position du bassin, au niveau du sol, diffère de celle des éviers ou des pierres à eau, et évoque plutôt une destination artisanale ou de conservation des aliments. Son élévation, connue par le plan Buttet, confirme cette affectation de tradition médiévale [44], puisque la façade sur rue est entièrement aveugle à rez-de-chaussée, l'étage seul étant percé de deux fenêtres à meneau et la toiture d'une grande lucarne de comble.

La construction de cette maison ne peut qu'être située entre l'abandon du bâtiment à foyer en dalles de molasse, au début du XIIIe siècle, et son apparition sur le plan Buttet quatre siècles plus tard. La faible densité en matériaux de récupération ou en terre cuite, surtout dans les murs de façade, incite à une datation plutôt précoce [45]; l'extension au nord du bâtiment, qui n'apparaît sur aucun des anciens plans, peut renforcer cette attribution, sinon qu'une construction à longévité limitée a pu ne pas être représentée sur ces documents. Enfin, le matériel retrouvé dans deux fosses (fig. 72-74) qui perturbent les niveaux de circulation les plus anciens est daté entre le XVIe [46] et la première moitié du XVIIe siècle [47], confirmant ainsi une construction au XVe siècle au plus tard.